

## Ce que le Medef espère de 2016...

G.G. Mardi 19 janvier 2016



Philippe Jock, président du Medef : « Plus vite la machine sera fonctionnelle, mieux notre économie se portera. Nous espérons que d'ici le mois d'avril, tout démarrera » . (J-M. E./France-Antilles)

Lors des voeux du Medef, Philippe Jock a esquissé ce que le monde de l'entreprise attend de la Collectivité Territorile de Martinique : le délai de paiement des entreprises est la priorité.

Avec l'avènement de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), le Mouvement de l'entreprise espère que l'année 2016 sera plus porteuse de « croissance » . C'est du moins le vœux que Philippe Jock, président du Medef Martinique, a avancé lors de la présentation des siens et de son organisation à la presse. En réalité, la « croissance » espérée ne se limite pas à ce que la gouvernance de la CTM développera en terme de soutien à l'activité. Les dispositifs nationaux d'accompagnement des entreprises et de soutien à l'emploi participent à la comptabilité que le monde économique dresse pour cette croissance espérée. Mais avec la CTM, il s'agit surtout de la commande publique. « Sans commande publique, l'activité du secteur marchand ne suffira pas. Et qui dit commande publique, dit paiement des entreprises » précisait Philippe Jock.

Le président du Medef fait clairement allusion aux délais de paiement des collectivités locales, qui dépassent « trop souvent » ce que la loi a fixé. « La loi fixe le délai à 45 jours. Nous dépassons aisément les 90 jours, voire nettement plus pour certaines collectivités ou établissements publics » .

## DIALOGUE ET MISE EN PERSPECTIVE

Le prochain rendez-vous qu'il aura avec Alfred Marie-Jeanne, président de la CTM, devrait aborder la question, tout en sachant que la question essentielle passe nécessairement par les modalités du dialogue que l'exécutif de la CTM entend mettre en place avec les acteurs économiques. Un dialogue qui devra passer par la mise en perspective du projet qui accompagnera la mandature. « Nous attendons, sachant que plus vite la machine sera fonctionnelle, mieux notre économie se portera. Nous espérons que d'ici le mois d'avril, tout démarrera » , affirme le président du Medef.

Parmi les chantiers qui sont en attente, il y a le P.O 2014-2020, le programme opérationnel, qui tarde à prendre sa vitesse de croisière. « Il nous faudrait arriver d'ici la fin de l'année à 25% de consommation des fonds européens dédiés aux projets » .

Mais en ce qui concerne « la meilleure prise en compte des délais de paiement » , l'organisation patronale ne pense pas uniquement à la CTM. L'idée d'interpeller le gouvernement pour qu'un dispositif d'accompagnement des créances publiques soit mise en place. « La BPI (banque publique d'investissement) pourrait intervenir au-delà des 90 jours. Il lui appartiendra alors de s'organiser avec les collectivités locales, mais au moins les entreprises pourront faire face à leurs obligations et créances. » Un chantier qui, en cas de réussite, sera celui de nouvelles relations entre l'entreprise et les collectivités publiques